

Marseille, le 17 septembre 2019

**Extrait du Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°43
qui s'est tenue le vendredi 06 septembre 2019 à 14h00
en salle CH301 du site St Charles
de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Jean-Marc TALBOT, Directeur du Département.

Étaient présents : Mouloud ADEL – PR, Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFÈVRE – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF.

Étaient excusés : Rémi MORIN – PR (procuration JL. Massat)

Étaient absents : Henriette ATHLANI – IATSS.

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Mustapha OULADSINE – PR - Directeur du LIS, excusé.

Invités : Charles D'Audigier – Usager,

Secrétaires de séance : Benjamin Monmege, Julien Lefèvre

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°42,
- 2/ Informations du directeur
- 3/ rentrée 2019-20 : premier bilan des effectifs
- 4/ Service enseignants 2019-20
- 5/ Nouveau référentiel PRP/EQS
- 6/ Questions diverses

1/ Approbation du PV n°42

Le PV n° 42 est adopté à l'unanimité après corrections.

2/ Informations du directeur

- Nouvelles nommées à l'UFR :
 - Isabelle Beurroies nommée en qualité de chargée de mission « Ressources dédiées à la formation », en attente d'une nomination de Vice-Doyenne aux mêmes fonctions.
 - Patricia Le Cocq nommée responsable du service pilotage de la formation en remplacement de Jean-Philippe Gouillard
- Campagne emplois ATER 2019 :
 - 1^{ère} vague : sur les 5 postes au concours, 4 postes ont été acceptés (1 poste, non pourvu, sera republié finalement au fil de l'eau – erreur de section 61^{ème} au lieu de 27^{ème} pour le passage en 2^{nde} campagne)
 - 2nd vague : 5 postes à pourvoir (supports dispo et détachement), en attente de validation du classement
 - Fil de l'eau : un poste non pourvu à la 1^{ère} vague avec prise de fonction au 1^{er} novembre
- Campagne CD-CME 2019 :
6 postes à pourvoir pour le DII. Une négociation est en cours pour obtenir un poste supplémentaire. La commission de recrutement Ad Hoc s'est tenue mercredi 4 septembre : 7 candidats ont été classés ex-aequo
- Sièges vacants au Conseil du DII :
 - Collège B : un siège vacant suite à la promotion de Djamel Habet. Un appel sera lancé prochainement pour le remplacer.
 - Collège Usager : 4 sièges vacants. Le conseil du DII n'a actuellement plus de représentants étudiants dans son conseil. Des élections pourraient se tenir début octobre et permettre de pourvoir ces postes.
 - Collège IATSS : actuellement 2 sièges, mais suite à la réorganisation des scolarités, les secrétaires pédagogiques de Saint-Jérôme ne seront plus rattachées au DII à compter du 1^{er} octobre prochain. Le DII ne comptera plus que 2.5 postes de IATSS. Le nombre de sièges devrait être revu, nécessitant une modification du Règlement Intérieur.

3/ rentrée 2019-20 : premier bilan des effectifs

Licence Informatique (similaire à l'an dernier)

L2 Aix : 40 étudiants

L2 Luminy : 100 étudiants

L3 Aix : 35 étudiants

L3 Luminy : 80 étudiants

L2 Maths-Info St Charles : 45 étudiants

L3 Maths-Info St Charles : 16 étudiants

Licence Pro ADMS

30 étudiants inscrits (au-dessus de la capacité d'accueil) dont 4 ou 5 en campus France, contre 11 étudiants en 2018-19

Master Informatique

M1 : 30 étudiants à St Jérôme et 80 à Luminy

M2 FSI : 11 étudiants

M2 IAAA : 12 étudiants + étudiants centraliens

M2 GIG : 28 étudiants

M2 IMD : 3 ou 4 étudiants (+ 7 ou 8 en Master de Maths)

M2 ILD : 26 ou 27 étudiants sur chaque site

Parcours CMB du Master Info

N'ouvrira pas cette année et une décision de fermeture définitive pour se concentrer sur les parcours CMB en Master BioInfo et Master Maths a été prise. Le département intervient quand même dans des cours d'info dans les parcours EMB du master Maths et Bio-Info.

Master TSI :

M1 29 étudiants (sur 40 places)

M2 16 étudiants en parcours IPSI

8 étudiants en parcours IMOVI

1 étudiant en parcours SIBIOM

Master EEA

M1 45 étudiants (sur 45 places)

M2 GE une trentaine d'étudiants

M2 Auto 16 étudiants

M2 SEEA une dizaine d'étudiants

Master CCI

La pré-rentrée est prévue dans trois semaines.

Etudiants Erasmus

Etudiants sortants (mobilité d'1 an) : 1 étudiant L2 Info (St. Charles), 4 étudiants L3 Info (3 de Montperrin, 1 de Luminy), 3 étudiants M1 Info (Luminy).

Etudiants entrants : 1 étudiant pour un semestre (S7) en M1 CMB Info (basculé en Math), 1 étudiant pour un an en M2 Info IAAA puis M1 Info.

4/ Service enseignants 2019-20

Des enseignements restent à pourvoir en :

- Master TSI en PPPE
- Master Info en Génie logiciel et en Programmation parallèle, ainsi qu'en M2
- Licence Info : en PPPE pour St Charles et Luminy
- Portail Curie : les physiciens prennent en charge tout ou partie de ces heures
- Portail Descartes en Programmation 1 à Aix et Fonctionnement des ordinateurs. Il serait possible de limiter l'ouverture de fonctionnement des ordinateurs (exemple : 1CM + 2TD/TP par site)

5/ Nouveau référentiel PRP/EQS

Le nouveau référentiel PRP/EQS a été voté ce jour par l'UFR. Ce dernier est peu satisfaisant au regard de l'existant. Une discussion est proposée pour le prochain conseil.

- PRP

Désormais, plutôt qu'une enveloppe globale par département, un volume de PRP est fixé pour chaque mention hors responsabilités de salles de TP.

Chaque enseignant peut recevoir une PRP supérieure à 12h. Chaque PRP doit être un multiple de 6h, dans un cas différent, le reste de la PRP sera crédité en EQS.

Nouvelle répartition de 570h :

- CTES : 12h par année de responsabilité
- Licence Info : 168h
- Parcours SPI : département Physique
- Licence Pro MSIPE : 24h
- Licence Pro MICDTL : 18h
- Master Info : 156h
- Master EEEA : 102h
- Master TSI : 66h
- Master CCI : 24h

Il convient à chaque équipe pédagogique de faire une proposition en conséquence, et le conseil de département validera la répartition finale proposée mais aussi, si difficulté, aidera à déterminer la répartition de certaines mentions. Les autres PRP, EQS (Relations Internationales, gestion des salles ...) ne sont pas impactées.

- EQS

Les EQS seront à présent payées en N+1

EQS Forum :

- Demi-journée : 1h30
- Journée : 3h

EQS Stage :

- Stage sans visite : 1h30
- Stage avec visite : 3h pour une visite / 4h si 2 visites-essentiellement pour les apprentis
- Stage Recherche : 0h30 (pour la gestion administrative du stage, signature IPro et organisation des soutenances (par exemple))
- EQS de TER – préconisés par l'UFR
 - Groupe de moins de 4 étudiants : 1h/étudiant
 - Groupe de 4 à 6 étudiants : 4h

6/ Questions diverses

Arnaud Labourel demande le calendrier des futurs conseils du DII et souhaiterait une salle moins bruyante que la CH301.

Les futurs conseils se tiendront les 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre prochain.

Le bureau du DII sera reconstitué lors du prochain conseil.

Isabel Demongodin informe que les journées #ERASMUSDAYS 2019 seront organisées les 10 et 11 octobre et invitent les collègues et étudiants à y participer. Ces journées seront aussi l'occasion de découvrir l'université européenne CIVIS.

La séance est levée à 17h 40